



La commune de Messas recrute deux agents recenseurs

Mission : Collecter les informations nécessaires au recensement de la population du 17 janvier au 16 février 2019

- Assister aux formations relatives aux concepts et aux règles du recensement
- Effectuer la tournée de reconnaissance
- Déposer chez les personnes enquêtées la notice de renseignement par internet. Au besoin déposer et récupérer les feuilles de logement et les bulletins individuels à leur domicile, dans les délais impartis.
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis.
- Tenir à jour le cahier de tournée.
- Assurer le suivi des retours internet et retours papier

Contraintes liées au poste :

- S'engager pour toute la durée de la campagne
- Respecter les dispositions ayant trait au secret statistique
- Réitérer les visites à différentes heures pour pouvoir contacter toutes les personnes de son secteur
- Travailler le samedi et en soirée pendant les 5 semaines de collecte (être disponible de 16h30 à 19h30, fonction incompatible avec un temps de travail supérieur à un mi-temps)

Rémunération par vacation en fonction du nombre de logements recensés (1,18€ bruts/feuille de logement remplie et 1,79€ bruts/bulletin individuel rempli)